

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 février 2005
(convocation du 14 février 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Février Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELLIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à Mme. RAFFARD Florence
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à cptre de 10 h 15)
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain
Mme. LACUEY Conchita à Mme. CARTRON Françoise
M. MERCIER Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. ANZIANI Alain à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. GELLE Thierry
M. CANOVAS Bruno à M. DUCASSOU Dominique

M. CAZENAVE Charles à M. JUNCA Bernard
M. CHAZEAU Jean à Mme. ISTE Michèle
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à M. PIERRE Maurice
M. DELAUX Stéphan à M. BOBET Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. DUTIL Silvère
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime (à cptre de 10 h 30)
M. LOTHaire Pierre à M. REBIERE André
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DESSERTINE Laurence
M. PONS Henri à M. SEUROT Bernard
M. QUERON Robert à M. SOUBIRAN Claude

ABSENTS :

M. DAVID Alain, M. TOUZEAU Jean, Mme. FAORO Michèle, M. GRANET Michel, Mme. LIMOUZIN Michèle, M. MONCASSIN Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - Parcs Bourse, Jaurès et Salinières - Modification des grilles
tarifaires de nuit - Adoption - Autorisation**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2003/0772 du 31 octobre 2003, la Communauté urbaine a approuvé la tarification applicable aux parcs Bourses et Jaurès, dans le respect des tarifs maximaux fixés par la convention de délégation de service public à la société BP 3000 du 29 juin 2000.

Cette société a proposé de revoir à la baisse la grille tarifaire de nuit de ces parcs, pour répondre plus justement aux besoins des utilisateurs.

Auparavant de 5 € maximum pour la période de 20h00 à 8h00, le nouveau tarif passe à 2,50 € de 19h00 à 7h00, selon le détail ci-dessous.

Ce nouvel horaire de début de plage permet notamment l'accès aux représentations du Grand Théâtre, qui commencent à 20 heures précises, en bénéficiant d'un tarif attractif. Il permet de plus, de proposer une offre tarifaire plus cohérente avec les autres parcs communautaires, étant ici rappelé que la régie PARCUB a décidé du maintien du tarif nocturne dit « soirée tranquille » pour cette même période 19h00 – 7h00, à 1,50 € pour l'ensemble de cette période.

TARIFS HORAIRES DE NUIT TTC (facturation par 1/4 d'heure)

PARCS BOURSE ET JAURES

ANCIENS TARIFS (période 20h00 – 8h00)

1/2h	gratuit
3/4 h	1,00 €
1 h	1,30 €
1h15	1,60 €
1h30	1,90 €
1h45	2,20 €
2h	2,50 €
2h15	2,80 €
2h30	3,20 €
2h45	3,50 €
3h	3,80 €
3h15	4,10 €
3h30	4,40 €
3h45	4,70 €
de 4h à 12h	5,00 €

NOUVEAUX TARIFS (période 19h00 – 7h00)

1/2h	gratuit
3/4 h	1,00 €
1 h	1,30 €
1h15	1,60 €
1h30	1,90 €
1h45	2,20 €
de 2h à 12h	2,50 €

PARC SALINIERES

ANCIENS TARIFS (période 20h00 – 8h00)

1/2h	gratuit
3/4 h	0,80 €
1 h	1,00 €
1h15	1,40 €
1h30	1,80 €
1h45	2,10 €
2h	2,50 €
2h15	2,80 €
2h30	3,00 €
2h45	3,30 €
3h	3,50 €
3h15	3,90 €
3h30	4,30 €
3h45	4,60 €
de 4h à 12h	5,00 €

NOUVEAUX TARIFS (période 19h00 – 7h00)

1/2h	gratuit
3/4 h	0,80 €
1 h	1,00 €
1h15	1,40 €
1h30	1,80 €
1h45	2,10 €
de 2h à 12h	2,50 €

En conséquence, ces propositions du déléataire étant conformes aux dispositions du contrat CUB/BP 3000, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter ces nouvelles grilles tarifaires relatives aux parcs Bourse et Jaurès d'une part et Salinières d'autre part, et autoriser la société BP 3000 à les appliquer.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 février 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
23 MARS 2005**

M. MICHEL BROQUA